A winter landscape featuring a church tower with a conical roof on the left, partially obscured by snow-laden bare trees in the foreground. The background shows a misty or snowy mountain range under a cloudy sky. The overall tone is muted and wintry.

REVEL
Dialogue

N° 70 - février 2006

Date limite de dépôt des articles **Lundi 18 avril**
Sortie prévue le **Vendredi 05 mai**

Revel Dialogue

Responsable de la Rédaction : Dominique Maillet
Secrétaire de rédaction : Myriam Clemente
Comité de rédaction : Geneviève Baudouin, Laurence Leroux, Bernard Michon, Dominique Gavillon

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de nous transmettre vos articles sur disquette ou par e-mail à :

revel-dialogue@revel-belledonne.com

Tapez votre texte sans aucune mise en page ni saut de ligne.

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie

INFO SERVICE	2
EDITO	3
MOT DU MAIRE	4
L'ACTUALITE MUNICIPALE	5
COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX	10
SERVICE ANIMATION JEUNES.....	12
VIE ASSOCIATIVE.....	14
LA VIE REVELOISE, L'AVIS REVELOIS.....	21
PETITES ANNONCES	31
AGENDA	32

**La mairie se met à l'heure de l'internet .
N'hésitez pas à nous joindre par mail**

revel-dialogue@revel-belledonne.com

services-techniques@revel-belledonne.com

mairie@revel-belledonne.com

Assistantes Maternelles Agréée

- ARNAUD Stéphanie, Les Roussets
- BERNARD Marie Claude, Charrières Neuves
- BERNARD Nicole, les Jacquets
- BERNARD Catherine, Le Bourg
- BERNARD Barbara, Les Guimets
- BLACHON Nadine, Les Faures
- BŒUF Isabelle Charrières neuves
- CALISSI Pierrette, Les Jacquet
- COLLADO Fernande, Le Sauzet
- DAVID Danièle, Le Mont
- DURVILLE Elisabeth, Les Faures
- GIRONA Yolande, Le Mont
- MASTROPIETRO Claire, les Guimets
- PLANET Evelyne, Les Roussets
- SECONDINO Annie, Le Mont
- GUIBERT Christelle, le Naysord (St Jean)
- VIAL DAVID Laurence, Le Couvat (St Jean)

Info service

Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09 - Fax : 04.76.89.83.13

mairie@revel-belledonne.com

Ouvert au public - :

- Lun de 13h30 à 17h00
- Mar de 14h00 à 19h00
- Vend de 14h00 à 18h00
- Sam de 08h30 à 11h30

Service Animations

Tél. : 04.76.89.86.00. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur lbarrangeranimation@free.fr

Permanence sociale ccas

Tous les mardis après midi sur RDV entre 14H00 ET 18H 30

Services Techniques

Tél. 04.76.89.81.24
service-techniques@revel-belledonne.com
Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-end).

CCBB

Tel : 04 76 89 84 19 – Fax 04 76 89 84 92

Ouverture tous les jours
De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

Rencontre sur RDV :
Architecte conseil : 1^{er} vendredi du mois

Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45

Horaires d'ouverture :

- lundi de 16 h à 18 h
 - Jeudi de 16 h à 18 h
 - samedi de 11 h à 12 h
- et pendant les vacances scolaires :
tous les samedi de 11 h à 12 h

Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau.

Assainissement Individuel

Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel, vous pouvez vous adresser à M. Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).

Info pratiques EDF GDF

Accueil clientèle téléphonique : 0 810 668 284 Urgence
Électricité : 0 810 333 438

Collectes Ordures Ménagères

☎ Poubelle bleue (tri) :
Jeudi de 12h00 à 20h00.
☎ Autre poubelle : Lundi de 12h00 à 20h00.
SI CIOMG rue du Four à Crolles
04.76.08.03.03.

Gros Objets :

- ☎ 30 mai ☎ 20 juin
- ☎ 18 juillet ☎ 22 août
- ☎ 19 sept ☎ 17 oct
- ☎ 21 nov

Attention modification des collectes d'ordures ménagères pour les jours fériés :

- Collecte à partir de 7h :
Les Mercredi 19 avril, 3 mai, 10 mai, 27 décembre, 3 janvier 2007
- **Suppression du tri :**
Jeudi 25 mai et 13 juillet

Recensement Militaire

Le recensement militaire est **obligatoire** pour les filles et garçons nés en **1990**

Inscription en mairie au cours du mois de naissance. Se présenter avec la **carte d'identité et le livret de famille des parents**

Deux événements traditionnels de la vie reveloise, que les hasards du calendrier faisaient se suivre en cette fin janvier :

- * les vœux du maire au personnel municipal et aux associations,
- * la venue de l'alambic.

Deux occasions de se rencontrer et d'échanger mais deux événements très différents :

- * d'un côté les associations avec une majorité de « pièces rapportées », les « pollués », les « doryphores » ou les « Rurbains ».
- * de l'autre, l'alambic où se croisent tout le jour durant, les natifs du pays, les proches de la terre, les « oxygénés ».

Deux communautés vivant un peu côte à côte à Revel.

Par défiance, timidité, tradition mais peut-être plus encore par manque d'opportunités, on reste entre soi. Difficile de briser la glace, difficile de se mélanger !

Un jour, par hasard, on découvre une occasion d'échanger, un pont entre communautés, on découvre que l'on a peut-être beaucoup à dire, à partager et même à apprendre de l'autre.

Paul, Raoul et Jean Pierre, chacun à sa manière, étaient de ces ponts ; par leurs activités mais aussi par leur goût de l'échange. Ils sont partis, le chemin est tracé, à nous de dessiner la suite, de nous inventer d'autres ponts.

Dominique Maillet

Vous avez des talents de photographe, d'illustrateur ou de rédacteur - des talents ou tout simplement des envies de vous exprimer ! Rejoignez notre équipe et participez au Revel dialogue.

Dépannages Informatique à domicile

Déplacement offert sur Revel

Ivan MACHETTO

La Bourgeat - REVEL

N° SIRET:43316046200027

04 76 89 85 66 / 0678 807 237

Mot du maire

Extrait du discours du maire lors de la soirée des vœux aux associations.

« Au nom du conseil municipal, je suis heureux de vous recevoir ce soir pour ce temps de convivialité partagé. C'est maintenant devenu un rituel, et depuis 10 ans, la fin du mois de janvier nous permet de nous retrouver autour de la galette.

L'année 2005 a été difficile.

Les crues du 22 et 23 août ont été dévastatrices, leurs cicatrices marquent encore le territoire et nos mémoires. Une fois de plus nos pensées vont vers la famille Laho durement touchée par cette catastrophe et qui malheureusement ne pourra rester sur Belledonne compte tenu du prix du foncier, nous leurs souhaitons bonne chance dans leur future résidence.

La mort de Paul puis celle de Raoul et enfin tout dernièrement celle de Jean-Pierre m'ont profondément bouleversé. Tous les trois, ont chacun à leur manière marqué notre village. La vie est parfois difficile et cette succession de départs doit nous pousser vers les choses essentielles de la vie et profiter du bonheur simple qui s'offre à nous.

Nous devons me semble t-il plus que jamais nous centrer sur le sens de cette dernière car si la vie de tout un chacun a une fin, le sens des choses et nos valeurs sont eux éternels et transcendent notre propre vie.



J'ai souhaité pour ce passage en 2006 vous associer pleinement à l'événement par la création de cette exposition photos. « Revel l'album de l'année » est le reflet de la vie quotidienne de notre communauté et montre par l'image que la vie de tous les jours est simplement magnifique ; que cette année 2005 fut aussi une belle et riche année. Bien sûr, derrière tous ces sourires il y a ceux qui s'engagent pour créer les événements, et faire en sorte que le lien social si important de nos jours puisse se réaliser. C'est souvent beaucoup de temps, d'énergie, mais c'est aussi du plaisir. Vous avez répondu avec enthousiasme je vous en remercie.

J'avais aussi ce soir prévu de vous parler de l'espace Guimet dont l'étude fut en 2005 l'occasion d'un projet partagé avec l'ensemble de la population. Nous en

sommes à la phase d'étude budgétaire et de demande de subventions : cette phase sera bien entendu décisive. L'expérience et la construction d'un projet partagé conduit à prendre plus de temps pour la prise de décisions, c'est parfois difficile car il faut clairement positionner le rôle et la place de chacun (élu et habitant) mais c'est beaucoup plus riche et le résultat devrait s'en ressentir.

Nous avons aussi expérimenté les questionnaires\sondages, les retours sont nombreux et signifient l'intérêt que portent les Revelois à ce moyen d'expression. Le résultat me semble très positif et je pense que ce sont des méthodes que nous reconduirons à l'avenir.

Il est grand temps que je m'arrête de parler pour vous souhaiter à tous une bonne et chaleureuse année. »

Bernard Michon

L'Actualité municipale

Résultat du sondage sur la déchèterie

Lors du dernier Revel Dialogue, nous avons lancé une consultation pour connaître votre avis sur l'utilisation possible de la déchèterie de Domène. Vous avez été très nombreux à répondre !

Rappel de la question

La déchèterie la plus proche est aujourd'hui celle de Crolles (30 km A/R de Revel). Des démarches dans le passé ne nous avaient pas permis d'avoir accès à une déchèterie plus proche mais le passage de celle de Domène dans le giron de la Métro peut nous laisser espérer de pouvoir l'utiliser.

Une première approche nous a cependant montré que si nous voulons rester dans la même enveloppe budgétaire, nous ne pourrions plus bénéficier du service mensuel de ramassage des gros objets.

Les résultats

Pendant toute la consultation, le volume des réponses quotidiennes était à peu près constant mais coup de théâtre le dernier jour, 97 bulletins sont reçus dans la boîte de la mairie. Un rapide examen montre que ces derniers bulletins utilisés ne sont pas ceux glissés dans le Revel Dialogue mais sont des faux : Le papier est différent (texture et teinte), la coupe n'est pas régulière et des tâches de photocopie inexistante sur nos bulletins apparaissent aux mêmes endroits. Le fraudeur a pris le soin d'utiliser 3 couleurs différentes pour cocher ses bulletins mais avec la même écriture.



Bilan

Nous aurions pu retirer ces 97 bulletins nuls et entériner le souhait exprimé par la majorité.

Pour ne laisser planer aucun doute, l'équipe municipale a cependant décidé de relancer cette consultation. **Les bulletins devront cette fois être nominatifs et signés pour**

être valides. Un vote à bulletin secret avec signature sur un registre aurait été le plus sûr mais obligerait les votants à passer à la mairie aux heures d'ouverture.

L'analyse des remarques a montré qu'un certain nombre de Revelois étaient désireux de pouvoir conserver une ou deux tournées des gros objets par an. Nous intégrerons donc cette demande dans la négociation. Vos remarques au dos du bulletin sont toujours les bienvenues.

En vous exprimant plus nombreux encore qu'à la première consultation, vous nous encouragerez à développer ce mode de gestion participative et vous montrerez qu'une minorité non respectueuse de la démocratie ne peut retirer à la majorité le droit de s'exprimer.

Urbanisme...

Des nouvelles de l'Espace Guimet

Peu de monde à la dernière réunion publique du lundi 12 décembre dernier pour le rendu final de l'étude sur l'aménagement de l'ensemble de l'Espace Guimet.

Il faut dire que l'information a été tardivement affichée, le panneau étant, pendant cette période précédant les vacances, très occupé par les annonces des différentes manifestations associatives.

« Les Pressés de la Cité », architectes en charge de l'étude ont exposé l'ensemble des principes d'aménagement retenus en concertation avec la population et le programme global envisageable avec ses coûts induits.

Pour mémoire, l'organisation s'articule autour d'une esplanade centrale dédiée aux loisirs et aux sports avec :

- Au sud dans le prolongement des logements de l'OPAC, une création de 6 à 7 logements sociaux avec leurs parkings, une chaufferie bois collective pour l'ensemble des locaux et un parking public de 32 places.

- Au nord, dans les bâtiments existants des locaux associatifs et rangements (40 m² et 29 m²) des bureaux pour la Communauté de Communes des Balcons de Belledonne (256m²), un espace enfance avec garderie et cantine (349m²), un espace couvert, parvis de 90m² et des toilettes publiques.
- Dans l'actuelle cantine, la future bibliothèque (122m²)
- Des cheminements piétons renforcés ou aménagés entre les différents espaces.

L'ensemble de cette étude est consultable en mairie aux heures d'ouverture.

Les prochaines étapes consistent à définir les priorités et à établir un programme d'aménagement sur plusieurs années.

La chaufferie bois va faire l'objet d'une étude de faisabilité pour définir les meilleurs choix en matière de filière d'approvisionnement de capacité et de dimensionnement des matériels et d'optimisation des volumes chauffables par le biais de cette énergie. Les résultats de cette étude seront déterminants pour les orientations à prendre pour l'ensemble de l'Espace Guimet.

Les ralentisseurs

Des panneaux indicateurs annoncent la pose de trois ralentisseurs sur la commune.

Pour le reste des travaux, il faut attendre un réchauffement de la température pour permettre un séchage optimal du goudron puis des marquages au sol.

Ces ralentisseurs situés au niveau du hameau des Vernes, de la Grange Freydane et du parking de l'école sont là pour notre sécurité. Espérons qu'ils inciteront les conducteurs à modérer leur allure.

Extrait du bêtisier des mairies :

« Les ralentisseurs que vous avez mis devant l'école sont trop hauts et ma femme se fait sauter quatre fois par jour. »

Permis de Construire

- 🏠 GUIMET Alain, l'Enclos, hangar accepté
- 🏠 GUIDETTI Pascal, La Tour, terrasse, local, modification ouvertures acceptés
- 🏠 GIROUD Corinne, PAQUET Marc, Le Sauzet, réaménagement de la partie habitation accepté

- 🏠 M et Mme GAUCHE Patrick, Les Roussets, habitation acceptée
- 🏠 COLLADO Joaquim, Le Sauzet, conformité acceptée
- 🏠 ARTHAUD BERTHET Monique, Le Soubon, dossier sans suite
- 🏠 M Mme SACARD Gilles, Le Mont de Dessus, réaménagement d'une habitation, prorogation du permis de construire
- 🏠 M Mme COSTE Christophe, Le Sauteret, modifications pour emprise au sol, hauteur du bâtiment et diverses acceptées

Déclaration de Travaux

- 🏠 COSTE Christophe, Le Sauteret, mur de soutènement accepté
- 🏠 GUERIN Jean François, Les Roussets, panneaux solaires acceptés
- 🏠 GARDE François, Les Vernes, dossier sans suite
- 🏠 BORE François, Les Eaux, clôture et portail refusés
- 🏠 SEON Patrick, Les Roussets, ouverture de 3 fenêtres et 1 châssis accepté
- 🏠 VANDERVAERE Jean Pierre, Les Roussets, remplacement d'une balustrade ravalement de façade accordés
- 🏠 TROUX Marie Blanche, Le Sauzet, portail en bois accepté
- 🏠 MICHON Bernard, Le Sauzet, réfection de la toiture, pose de capteur solaire et suppression de velux acceptés
- 🏠 CHATTI Nadine, Les Geymonds, clôture acceptée
- 🏠 NICOLET Bernard, Le Soubon, piscine acceptée
- 🏠 DAVIN Christian, Les Contamines, pose de panneaux solaires acceptés
- 🏠 SCHOEBEL Delphine, Les Eaux, extension acceptée
- 🏠 ALLUSSON Bernard, Charrières Neuves, extension de l'abri acceptée
- 🏠 BERNARD Gilbert, Les Guimets, véranda acceptée

Certificats d'Urbanisme

- 🏠 TRIGNAT Gilles – SARL TERALP, Les Jacquets
- 🏠 M Mme MERLIER, Combe Rosée
- 🏠 M Mme MATRINGE, Pré Chabert
- 🏠 CTGE (Mme LEONE), Au dessous de pré Faure
- 🏠 M DAVIN Christian, Les Contamines

Des nouvelles de nos commerces

De nombreux Revelois se désolent de voir le bar et l'épicerie fermés et s'inquiètent de leur devenir. Consciente de l'importance de ce commerce pour la vie du village, la mairie a effectué plusieurs démarches pour faire avancer la situation. Il faut cependant savoir que même si la commune a fait l'acquisition de la licence de vente de boissons alcoolisées il y a quelques années afin d'éviter qu'elle ne soit à jamais perdue, le pas de porte et les murs appartiennent à des privés, ce qui limite fortement notre capacité d'intervention.

De même la Gelinotte n'a pas ouvert ses portes cet été. Souhaitant réorienter l'activité sur le site, les propriétaires ont soumis plusieurs projets à la mairie qui les a aidés dans leurs démarches. Rien n'est encore arrêté et les études sont en cours.

Effet de serre et chauffage communal

A l'heure où le débat sur le réchauffement climatique commence à sensibiliser l'opinion publique, chacun d'entre nous peut se sentir concerné par le problème de la pollution provoquée par les transports, les usines, le chauffage, les activités humaines d'une manière plus générale. Cette pollution matérialisée par un nuage gris stationnant au dessus de l'agglomération grenobloise et que nous apercevons chaque fois que nous descendons à Domène.

Confrontés à cette réalité, certains pays à travers les accords de Kyoto ont essayé de définir des pistes visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre issues des énergies fossiles : la réduction de la consommation énergétique, le développement des énergies renouvelables et la séquestration du carbone. Rappelons pour mémoire qu'une tonne de bois produit par photosynthèse, c'est 1,6 tonne de dioxyde de carbone absorbé, c'est plus d'1,1 tonne d'oxygène émis, c'est 0,5 tonne de carbone fixé. Quand un arbre meurt, il se décompose et il ne restitue dans l'atmosphère que la quantité de carbone qu'il avait absorbé tout au long de sa vie. Et le cycle naturel recommence.



A Revel, les différents locaux communaux (mairie, école, espace Guimet...) sont chauffés soit au fioul, soit à l'électricité. Alors qu'une étude est en cours sur un aménagement de l'espace Guimet, tout naturellement la question du chauffage de ces locaux s'est posée. De plus, la gestion de la forêt communale nous amène chaque année à vendre à la fois des bois de bonne qualité dont les prix depuis 30 ans ont une tendance à la baisse (bien que en 2005 le prix moyen soit correct) ou des bois de petite qualité (chablis...) qui se vendent de plus en plus mal et qui un jour ne se vendront plus. De nombreuses communes en France ont franchi le pas de production de chaleur à partir de chaufferie bois (641 installations fin 2005).

Le choix de cette décision est complexe puisque les premières estimations données par l'AGEDEN montrent que malgré les différentes aides financières que nous pouvons obtenir, le coût de l'investissement d'un tel chauffage est beaucoup plus important qu'un chauffage au fioul ou au gaz. Et l'analyse du coût de fonctionnement sur 15 ans est difficile. Quels sera le prix des plaquettes forestières (matière première d'un chauffage bois) sur cette durée ? Comment évoluera le prix du fioul, du gaz ou de l'électricité (la seule certitude est une augmentation importante pour les trois) ? Doit-on envisager une production locale de ces plaquettes ? Et si oui, comment en calculer le prix de revient incluant la production, le stockage pour séchage, le transport vers son lieu d'utilisation ?

Des rencontres avec des personnes avisées (professionnels, ONF), des visites d'installations existantes, une étude par un cabinet spécialisé devront nous permettre en 2006 de faire un choix.

Dominique Gavillon

Comice agricole 2006

Après être passé en 2005 par Vaulnavay, le comice agricole reviendra en 2006 sur la commune de Revel et sera organisé en partenariat avec Saint Jean le Vieux.

Le défi qui nous attend va être rude car le précédent comice a été un succès quant à son organisation, la présence agricole, la fréquentation du public, le soleil et la bonne humeur.

Aussi, nous devons nous mobiliser dès à présent afin d'être prêt le 3 septembre. Nous vous tiendrons informés d'une prochaine réunion qui aura pour mission de lancer l'organisation de ce comice. Nous espérons ainsi que vous serez nombreux à vous associer à cette manifestation qui œuvre à la mise en valeur du patrimoine agricole et forestier du Balcon et de Revel en particulier

Dominique Gavillon

Des nouvelles du refuge de la Pra

Le projet de rénovation du refuge se déroule en plusieurs phases.

- Un bâtiment nouveau qui abrite une salle commune et une cuisine en rez de chaussée, le local du gardien, des sanitaires et 26 places de couchage au niveau supérieur.
- La remise en valeur du bâtiment ancien qui conserve sa fonction d'hébergement et qui abritera le nouveau refuge d'hiver puisque l'ancien a dû être démoli pour faire place au nouveau bâtiment.

Ce nouvel emplacement pour le refuge d'hiver va permettre un accès toujours dégagé. Il disposera d'un dortoir de 19 places à la place de l'actuelle salle commune, d'une petite salle à la place de la cuisine et d'un wc sec.



Le tableau suivant donne le détail des fonctions et des surfaces utiles pour l'ensemble du projet:

	BATIMENT NEUF			BATIMENT EXISTANT			Total	
	RDC	1er	mezz	s-sol	RDC	1er		2e
Cuisine	41,8						41,8	
Salle commune	64,0						64,0	
Circulations		5,5			5,7	27,2	38,4	
Sanitaires		14,8			22,2		37,0	
Entrée séchoir		5,4			21,7		27,1	
Salle refuge hiver					16,4		16,4	
Dortoir		62,4			30,2		92,6	
Chambres						52,1	52,1	
Local gardien		14,3	8,5				22,8	
Réserves tech.				25,5	26,7		6.5	58.7
		216,7			234,2		450.9	

Le terrain appartient à la commune de Revel qui l'a loué au Club Alpin Français (CAF) par un bail emphytéotique sur une durée de 99 ans, et les travaux et études sont intégralement pris en charge par le CAF.

Les ordures ménagères non bio dégradables sont redescendues en vallée. Un local technique semi enterré à proximité de la zone d'atterrissage des hélicoptères est prévu pour assurer un stockage temporaire en attente des rotations d'hélico.

Le refuge est alimenté en eau potable grâce à un captage situé en amont dans le torrent du Doménon. Dans le cadre des travaux il est prévu d'améliorer le captage existant suivant les préconisations de l'hydrogéologue.

L'assainissement est assuré actuellement par un dispositif qui est considéré comme adapté à la situation géographique et géologique. Il sera révisé, modifié et complété pour assurer le respect des règles sanitaires en vigueur.

Une étude du risque d'avalanche a été réalisée de laquelle il ressort que bien que

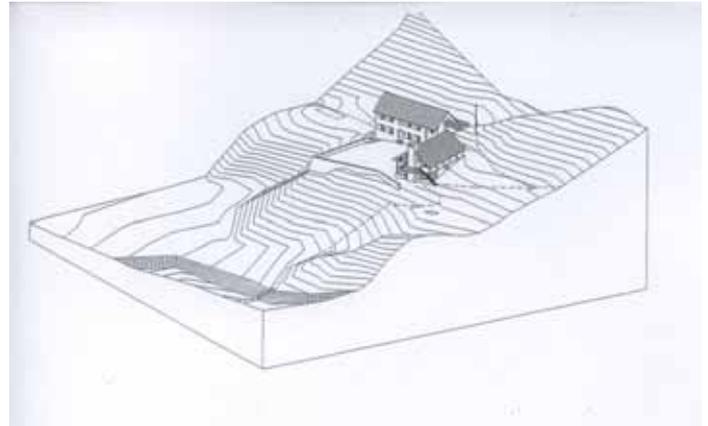
soumis sur certaines de leurs façades à un risque, le refuge et son extension sont protégés naturellement par la configuration du terrain qui empêche un impact de front des avalanches.

Le refuge est à l'heure actuelle alimenté par un groupe électrogène fonctionnant au fuel. Dans le cadre de la protection des captages de la Dhuy, il est prévu de supprimer ce groupe, de démolir le bâtiment qui l'abrite et de prohiber à l'avenir l'usage des hydrocarbures dans le secteur. Un projet de micro centrale hydroélectrique est en cours et des panneaux photovoltaïques avec batteries assureront les fonctions de sécurité.

De manière à assurer la continuité de la mission de sécurité et de service public du refuge, il a été prévu une réalisation compatible avec un fonctionnement alterné entre le bâtiment neuf et le bâtiment ancien. C'est pourquoi vous pouvez aujourd'hui admirer le nouveau bâtiment du refuge totalement terminé, et qui sera mis en service au printemps, pendant que commenceront les travaux de rénovation de l'ancien. La fin de l'ensemble de l'opération est fixée pour fin octobre 2006, si tout se déroule comme prévu.

Dans la pratique, l'été 2006, qui devrait être consacré aux travaux de rénovation ne permettra d'offrir au public que les places prévues dans le nouveau refuge (soit 26 moins celles occupées par l'équipe d'ouvriers), l'ensemble des possibilités d'hébergement soit

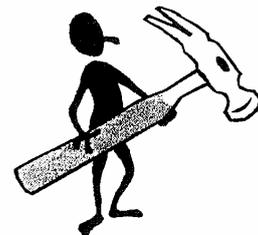
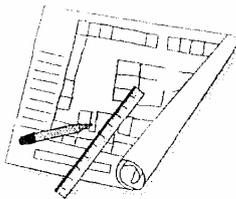
80 places sera en principe disponible au printemps 2007. Cet hiver, un refuge d'hiver provisoire est aménagé au dernier étage de l'ancien bâtiment avec l'accès par la passerelle métallique en façade Est. Il y a là 10 places de couchage et une petite salle pour manger et stocker les skis. C'est déjà un progrès par rapport à la « cabane d'hiver » dont l'entrée était souvent recouverte de neige.



ENTREPRISE PEYRAUD

Maçonnerie - Charpente - Couverture

Traitement des Bois



Les Geymonds 38420 REVEL

Tél : 04.76.89.81.07

Fax : 04.76.47.23.98



Comptes rendus des conseils municipaux

Conseil du 15 NOVEMBRE 2005

Présents : BILLARD Solange ; FANET Hélène ; GAVILLON Dominique ; HOSTACHE Gérard ; LADAKIS Sylvaine ; LEROUX Laurence ; MAILLET Dominique ; MICHON Bernard ; VINCENT Philippe

Absents : GIRONA Cindy ;

Procurations : Jean Pierre LOMBARD à Laurence LEROUX ; Roger SECONDINO à Sylvaine LADAKIS

Secrétaire de séance : Hélène FANET

Demande de subvention pour étude chaufferie bois

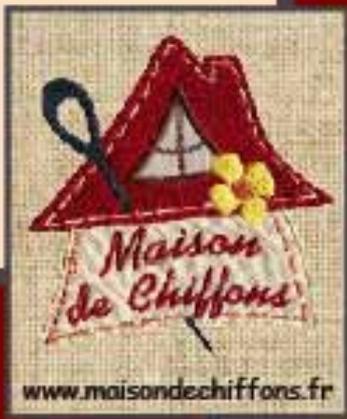
Suite à l'étude réalisée sur l'aménagement de l'Espace Guimet et le projet de chaufferie bois pour les bâtiments communaux et les logements sociaux, le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à demander les subventions nécessaires pour la réalisation d'une nouvelle étude plus approfondie sur une chaufferie bois, à préparer un cahier des charges et à lancer une

consultation de cabinets d'études spécialisés.

Prestations engagées suite aux dégâts liés à la crue du Doménon et demande d'aide
Le décompte des prestations engagées s'élève à 134575,60 € TTC. Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à payer toutes les factures correspondantes, sachant que cette dépense sera subventionnée à 100 % par l'Etat, le Conseil Général, la Région Rhône Alpes, l'Agence de l'eau, déduction faite de la TVA qui sera compensée en 2006 par le FCTVA.

Remboursement de frais kilométriques au personnel communal

En complément d'une délibération du 24 septembre 2002, le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à rembourser des frais kilométriques au personnel communal lors que les agents doivent revenir en mairie pour des réunions ou des mariages en dehors de leurs horaires habituels.



**Décoration textile
d'ameublement**

**Anne-Gaëlle GAUDARE, décoratrice
(les Faures, Revel)**

vous propose ses services pour
la création et la confection de vos décors.

- rideaux, voilages, stores
- recouvrement de sièges et canapés
- habillage du lit et de la table...
- création d'ambiance et de style

Atelier / Show-room
2 allées du jayot 38330 Montbonnot st Martin - Tel: 04 76 77 49 58

Conseil du 11 octobre 2005

Présents : FANET Hélène ; GAVILLON Dominique ; HOSTACHE Gérard ; LADAKIS Sylvaine ; MAILLET Dominique ; MICHON Bernard ; SECONDINO Roger ; VINCENT Philippe

Absents : GIRONA Cindy ;

Procurations : LOMBARD Jean Pierre à MICHON Bernard ; BILLARD Solange à LADAKIS Sylvaine

Secrétaire de séance : Laurence LEROUX

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
Conformément à la loi dite Chevènement et au régime dérogatoire instauré dans le Code Général des Impôts, ainsi qu'au fait que le SICIOMG ne souhaite pas percevoir lui-même la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, le conseil municipal décide à l'unanimité de continuer à percevoir cette taxe.

Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité - programme 2005

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet et le plan de financement élaboré par le SE 38 pour les travaux de renforcement du poste Tor/Les Molettes, étant précisé que l'estimation de la participation communale s'élèvera à 7245 €

Programme local de l'habitat et comité local de l'habitat

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet du PLH et du CLH élaborés par la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne, porté à connaissance du Préfet de l'Isère.

Bail de location

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer un bail de location d'un petit bâtiment communal situé aux Granges de Freydières, pour un loyer annuel de 470 €, avec Monsieur et Madame VACHE qui avait bénéficié précédemment d'une convention de réhabilitation de ce local.

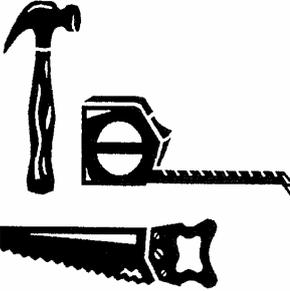
Autorisation d'adhésion au SMDEA de la régie des eaux de Grenoble

Conformément aux statuts du Syndicat Mixte Départemental d'eau et d'assainissement, le conseil municipal autorise à l'unanimité la Régie des Eaux de Grenoble à adhérer à ce syndicat.

Délibération budgétaire modificative n° 1 du budget eau et assainissement

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à effectuer les virements de réaffectation de dépenses sur les articles suivants : 6068 : + 500 €, 6156 : +100 €, 6371 : + 261 €, 658 : + 51 €, 6611 : - 912 €

MENUISERIE - AGENCEMENT

Jean Paul REVOL

La Tour
38420 REVEL

Tel 06 09 81 40 73 - Fax 04 76 89 85 28

Service Animation Jeunes

Rétro-Viseur sur les activités des vacances de toussaint 2005

Centre de Loisirs *Scoubidou* (6-11 ans)

Lors des dernières vacances de Toussaint, le centre de loisirs a ouvert ses portes une semaine, du 24 au 28 octobre. En tout, 28 enfants ont participé aux animations, ils étaient encadrés par des animateurs BAFA qui leur ont proposé diverses animations, en plus des activités spécifiques du matin : atelier bois et tennis.

Animations jeunes (11-17 ans)

Activités du 24 au 28 octobre

Sortie à la patinoire : 7 jeunes de 11 à 15 ans sont allés glisser sur la patinoire Pôle Sud de Grenoble.

Sortie au Bowling : un peu plus de jeunes ce jour là : 15 jeunes de 11 à 17 ans ont tenté de dégommer toutes les quilles, et il faut avouer que les strikes n'étaient pas si rares...

Sortie au cinéma Pathé Echirrolles : 9 jeunes de 11 à 17 ans

Seule la sortie Equitation a dû être annulée pour manque d'inscrits.

Soirée crêpes : comme chaque année, un peu plus d'une vingtaine de jeunes se sont régales de crêpes et de bonbons... Musique, discussions, moment sympa entre copains !

Le bilan global de ces vacances de Toussaint 2005 est donc positif, avec un peu plus d'enfants au centre de loisirs, et un nombre de journées/enfants plus élevé.

De janvier à mars :

Sorties Ski / Surf à Chamrousse

Les sorties de ski du mercredi après-midi, organisées en partenariat avec le ROC, et celles du samedi après-midi ont repris en Janvier, avec 28 inscrits de 6 à 10 ans le mercredi, 11 inscrits de 11 à 13 ans et 33 inscrits de plus de 14 ans le samedi.



Le mercredi, les enfants sont encadrés en petits groupes par des bénévoles sur le trajet et sur les pistes, c'est également le cas pour le groupe de 11 à 13 ans du samedi. Grand merci aux bénévoles, sans qui cette activité ski ne pourrait vivre.

Le samedi, les jeunes de plus de 14 ans skient ou surfent en autonomie sur les pistes, sous leur propre responsabilité. 3 ou 4 animateurs assurent l'encadrement du trajet et sont disponibles sur les pistes en cas de problèmes.

10 sorties sont prévues le mercredi comme le samedi, le maintien des sorties dépendra des conditions d'enneigement et de météo, pour l'instant, c'est plutôt bien parti, croisons les doigts...

Vacances de février

Animations jeunes (11-17 ans)

Du 20 au 22 février : sorties

Lors de la 1ère semaine des vacances, plusieurs sorties seront proposées pour les jeunes de 12 à 16 ans : Karting, Laser Game, piscine.



Du 26 février au 4 mars : séjour ski-surf à Vaujany

Un séjour intercommunal de sports d'hiver à Vaujany est organisé lors de la 2^{ème} semaine des vacances, du 26 février au 4 mars pour les jeunes de 11 à 17 ans. 4 structures y participent : Service Jeunesse du CCAS de Bernin, Service Jeunesse de la Mairie de St Ismier, l'Association des Familles de St Ismier, et le Service Animation de la Mairie de Revel.

Ce séjour prévoit de réunir une dizaine de jeunes de chaque structure qui seront encadrés par 6 animateurs. Le groupe sera hébergé en pension complète au Chalet « Côte Belle » à Vaujany. Deux groupes d'âge seront mis en place : un groupe pour les 11-13 ans et un autre pour les 14-17 ans. Les jeunes auront la possibilité de skier tous les jours du lundi au vendredi, dont une journée complète sur le domaine des Grandes Rousses – Alpes d'Huez. Il y aura aussi au programme de la luge, patinoire, veillées...

Tarif pour la semaine : 230 €uros pour les jeunes de Revel et St Jean le vieux (prix extérieur : 380 €uros)

Il reste des places !!! Renseignements et inscriptions jusqu'au 10 février.

Vacances de Pâques

Centre de Loisirs *Scoubidou* (6-11 ans)

Le centre de loisirs a prévu d'ouvrir ses portes une semaine du 24 au 28 avril.

Animations jeunes (11-17 ans)

Si des jeunes de 12 à 17 ans sont intéressés par un mini séjour au Futuroscope (2 journées sur place) lors de la 2^{ème} semaine des vacances (2 au 5 mai), merci de contacter au plus vite Line.



Formation de secourisme Stage AFPS

Le Service Animation de Revel organise une journée de formation préparant à l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours).

Ce stage s'adresse à toutes les personnes résidant à Revel âgées d'au moins 16 ans, souhaitant apprendre les gestes simples et comportements judicieux qui peuvent sauver des vies. Tarif : 40 €

Pour que ce stage puisse avoir lieu, il faut de 12 à 14 stagiaires, les personnes intéressées sont priées de contacter dès à présent le Service Animation (04.76.89.86.00).

Renseignements auprès de Line au Service Animation, au 04.76.89.86.00

Mail : lbarrangeranimation@free.fr

Site web : <http://membres.lycos.fr/sajrevel>



Vie Associative

Comité de fêtes

Le comité des fêtes remercie le père Noël pour son passage sur la commune, qui une fois de plus a contribué à la magie de Noël. Il fut suivi par un très beau spectacle qui a fait le bonheur des petits et grands ; les ballons ont eux aussi fait des merveilles au moment du goûter grâce à la participation active de jeunes revélois et revéloises qui leur ont donné toutes sortes de formes. La fête s'est terminée avec le tirage de la tombola, et ce fut donc une très belle réussite, qui fut tout de même ternie par le comportement peu respectueux d'une poignée d'élèves de classe de CM2 et de 6° .



La fête de la pomme d'octobre mérite aussi un flash-back : quel plaisir de voir le jus couler du pressoir devant les gobelets tendus, de voir les Revélois se relayer pour tourner la manivelle de la rapeuse ou pousser sur le manche du pressoir ! Les enfants de certaines classes sont venus faire une petite visite pour se régaler mais aussi voir comment se fait le

jus, tandis que les papilles des grands ont découvert la recette du jus de pomme chaud à la cannelle.

Le comité des fêtes vous souhaite une bonne année et vous retrouvera pour sa traditionnelle soupe à l'oignon lors du passage de l'alambic. Notez déjà tous les rendez-vous de cette nouvelle année :

- * le vide grenier en juin
- * le pique nique du cinéma
- * la vogue dont la date est changée pour le 08 juillet 2006
- * la fête de la pomme lors de la semaine du goût
- * et le père Noël

C8

Les frasques du C8-CE enfin en ligne

Le C8 rend hommage à tous les acteurs des "Journées Gauloises" à travers une galerie photo des meilleurs moments de ces deux jours inoubliables.

Grâce à JM Coursimault, accédez à la totalité des photos reçues par le C8 depuis l'URL : <http://www.revel-belledonne.com/gallery/>

Les photos sont en "qualité d'origine". Il est donc possible de les tirer sur papier.

Très bientôt sera mise en vente le Film du "Marché Gaulois". Grand merci à Halina pour sa réalisation unique et généreuse. Rendez-vous chez Gérard, notre "Ordalphabetix" de poissonnier, tous les Samedi du Marché de Revel, pour vous procurer votre copie!

Le C8-CE quand à lui vous attend sur son blog : <http://www.blogenville.com/C8-CE/> (refonte en cours). Vous y trouverez toutes les informations des événements passés mais aussi à venir.

Le C8-CE

Soirée Ados

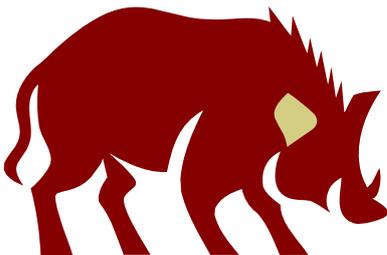
Le 3 décembre, à partir de 20h00, a eu lieu le 2^{ème} C8 spécial ado de 11 à 17 ans. Une fois de plus, tous les Revelois et Reveloises se sont donnés rendez-vous à la salle de l'Oursière mais avec, cette fois-ci, un nombre grandissant de personnes venues des villages environnants. Cette soirée a encore été une véritable réussite ! Sur des musiques d'aujourd'hui et de toujours, les ados se sont déhanchés, grâce à nos DJ de folie, jusqu'à 2h00 du matin !!



Pour cette super fête, nous tenons tous à remercier les adultes qui ont trouvé et mis cette idée sur pied, avec Bruno et son assistant Kevin aux platines, Patrick aux projecteurs, Philippe, Myriam et Nicole au bar, ainsi que Jacques, Cathy et Dominique les « videurs » à l'entrée !

Merci à tous et... vivement le prochain !

Charlotte Peloso



ACCA Revel

Les membres du bureau de L'ACCA de REVEL vous souhaitent une bonne et heureuse année 2006.

Bilan de chasse pour la saison 2005/2006.

Nombre de gibiers prélevés :

× Sangliers	4	population en	↘
× Chamois	7	population en	↗
× Mouflons	2	population en	↗
× Chevreuils	13	population en	↗
× Coqs de bruyere	9	population en	↗
× Lievres variables	5	population en	↗
× Gelinotte	2	population en	↗
× Perdrix blanches	6	population en	↗

Ces résultats ont été calculés en fonction des carnets de prélèvements remis aux chasseurs par la Fédération de Chasse. Un carnet n'a pas été pris en compte en raison d'une aberration : des données erronées ont été volontairement transmises.

Comme vous avez pu le constater, nous avons obtenu des bracelets pour la chasse aux mouflons. En effet cette population est importante (40 bêtes) et se situe essentiellement en haute montagne.

La chasse a été perturbée à cause de la neige (chasse interdite à ce moment là, décidée par les chasseurs de Revel).

Parmi les actions entreprises par notre association courant 2005, ont été effectués :

- × le nettoyage du Colon (participation de 65 chasseurs sur 75),
- × l'agrainage pour le gibier,
- × et le comptage du chamois pour estimer la population.

Enfin, nous vous informons que la prochaine assemblée générale se tiendra le :

VENDREDI 2 JUIN 2006

(horaire et lieu seront indiqués en mairie)

**Le Président de l'ACCA de Revel
Michel Piantino**

La 21^{ème} édition de la course pédestre du "Balcon de Belledonne n'aura pas lieu en 2006

Notre association était constituée de 15 membres bénévoles actifs, qui toute l'année, se répartissaient les multiples tâches d'organisation de la course pédestre et de toutes les animations qui l'entouraient tout au long d'un week-end de mi avril. Depuis sa création en 1996, 8 d'entre nous avaient annoncé qu'ils s'arrêteraient à la 20^{ème} qui a eu lieu le 10 avril 2005. Si nous avons toujours pu mobiliser le week-end de la course, environ 300 personnes bénévoles que nous ne remercierons jamais assez, c'est le travail en amont de l'équipe d'organisation qui a fait le succès de cette manifestation.

Les 7 membres bénévoles restant ne peuvent pas se charger seuls de ce travail ; c'est pourquoi nous avons fait de multiples appels depuis 3 ans pour que de nouvelles personnes nous rejoignent pour renforcer l'équipe et ainsi pérenniser cette manifestation unique faisant le lien entre tous les villages du nord au sud du massif de Belledonne. Devant le peu de succès de ces appels nous avons organisé en 2005, un "relais des élus" accompagnés des enfants des villages pour montrer à tous l'importance de cette manifestation sportive et festive pour nos villages. Ce fut un immense engouement de la part de tous puisque 70 élus, parmi lesquels presque tous les maires, se sont passés le relais accompagnés par 120 enfants, pour porter à madame Creissels, maire de St Martin d'Uriage, un message de monsieur Langenieux-Villard, maire d'Allevard. Par ailleurs dans les courses habituelles, 500 personnes ont couru cette 20^{ème} édition qui voyait aussi la participation, dans un relais, des anciens vainqueurs dont les détenteurs des records qui datent de 1989 pour Jean Marc Bellocq et de 1991 pour Huguette Jouhault. Profitant de cet engouement et pour essayer de mettre sur pied une équipe d'organisation impliquant un peu plus les forces vives et les institutionnels du massif, 3 réunions ont été mises sur pied



en début juillet, fin août et le 13 décembre 2005. Plus de 80 personnes étaient invitées à ces réunions de réflexion sur l'avenir, maires, correspondants communaux du relais des élus, responsables des ravitaillements et des équipes de relais des communes, Offices de tourisme, Espace Belledonne, Communautés de Communes, etc... ; très peu de participants se sont déplacés, seuls l'Espace Belledonne et la CCBB s'étaient engagés à nous décharger de quelques tâches administratives. Lors de la réunion du 13 décembre où 5 personnes seulement ont assisté, constatant que rien n'avait avancé et que l'organisation avait près de 3 mois de retard sur le planning habituel, c'est, à contre cœur et avec une profonde amertume, que les 7 membres restant ont pris la décision d'annuler l'édition 2006 qui était programmée et annoncée pour le 9 avril. Mais nous pensons que cette manifestation internationale qui, de l'avis de tous, porte haut les couleurs de notre massif et devrait perdurer, n'est pas définitivement enterrée.

Nous espérons que, comme se fut le cas pour la Coupe Icare, cette pause d'un an permettra la mise en place d'une équipe d'organisation renforcée mixte pour que, en avril 2007, la 21^{ème} édition soit un nouveau départ. Vous qui souhaitez que le BB ne meure pas, rejoignez-nous. Plus nous serons nombreux et motivés dans l'équipe, et moins la tâche sera lourde pour chacun.

**Contact : Maurice Muraz 06 07 86 56 15
acqs.muraz@wanadoo.fr**



Association « Pour une Alimentation de Qualité »

Compte rendu de notre assemblée générale de novembre 2005

Conférence « manger bio à la maison, pourquoi, comment ? » (14 avril 2005)

Après une présentation de « qu'est-ce qu'un produit bio » et des réglementations en vigueur, Nazili Kapoudjan, partenaire d'Adabio, nous a donné quelques pistes pour manger bio tout en maîtrisant les coûts.

Les deux grandes règles sont bien sûr :

- * manger des produits de saison,
- * remplacer la viande par des légumineuses associées aux céréales.

La soirée s'est terminée par la dégustation de 2 gâteaux : à partir de la même recette, l'intervenante a utilisé des produits conventionnels pour l'un, et des produits bio pour l'autre. Même pour les derniers septiques présents dans la salle ce soir là, le résultat a été sans appel : le premier est très sucré et pâteux, le deuxième est onctueux et goûteux !

Environ 40 personnes ont participé à cette soirée. Leur participation, qui était libre, a permis de participer aux frais de déplacement de Mme Kapoudjan.

Les conférences permettent d'ouvrir nos échanges à d'autres, peut-être moins convaincus de l'intérêt de faire attention à ce que l'on mange. Cette année nous souhaitons reconduire ce type d'action. Le thème retenu : les huiles essentielles, de la cuisine à la pharmacie familiale.

Echanges de plants (11 juin 2005)

Nous voici donc une bonne dizaine sur la place du marché ce samedi matin, entre le poissonnier et la chevrrière, à installer nos plants soigneusement bichonnés. La météo peu clémente au début du printemps nous a obligé à retarder la date afin que ceux-ci soient enfin prêts.

Les échanges se font tout d'abord entre nous, mais bientôt d'autres passionnés de jardinage arrivent, les bras chargés. L'abondance et la générosité sont de rigueur, et quand on manque de verdure, on passe au troc. Ainsi, nous retrouvons nous avec des cerises, du fromage, du pain...

Et les idées fusent : pourquoi pas faire à l'automne, des échanges d'arbustes, de bulbes, de graines ?

Plutôt qu'une seule fois, étaler les échanges sur plusieurs samedis, pour être au plus près de l'évolution des plants, et des besoins des jardiniers ?

L'idée suit son chemin... Rendez vous en Juin prochain ...

Fête de l'Eté (18 juin 2005)

Après plusieurs réunions (dont une avec l'AFR et l'APE) et après avoir testé différentes recettes lors du repas partagé de mai, ce sont donc 40 parts de quiche aux orties, 30 tartines de pâte végétal et 30 parts de cake aux légumes qui ont été proposées, avec une bonne bière bio, à la buvette de l'AFR pour la Fête de l'Eté.

Proposées et vendues, car en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, il ne restait plus rien ! Cette buvette « différente » a été très appréciée et n'a pas empêché la vente des sandwiches « classiques ».

Les courses ayant été faites à Satoriz, nous nous sommes dit, mais un peu tard, que la prochaine fois (et oui ! on parle déjà de la fête de 2006), Satoriz serait peut-être sollicité pour des réductions sur l'achat des produits.

En conclusion :

Bilan positif également pour l'AFR qui nous avait sollicité. Opération à renouveler, avec le soutien de Satoriz.

Manger bio pour les CM1-CM2 (21 juin 2005)

L'association a financé l'intervention de Chantal Gehin (Alliance Isère) auprès des classes de CM1 et CM2 le jour du repas bio à la cantine.

Pour info, Sylvie, la cuisinière du restaurant scolaire a eu 2 ½ journées de formation avec une animatrice de l'ADABIO, elle a également pu participer à une formation financée par le Conseil Général, dans le cadre de l'opération « cuisiner bio en restauration collective ».

Dans la continuité de l'action du Conseil Général « manger bio au collège », une plateforme de producteurs bio s'organise. Pour le moment, la cantine de Revel ne demande pas des quantités suffisantes pour être livrée mais des réseaux se mettent en place.

AMAP (30 juin 2005)

Tout au long de l'année, plusieurs membres de notre association ont participé, à divers degrés, à la création de l'AMAP « Goutte d'eau » regroupant une vingtaine de familles.

Celle-ci fonctionne depuis la fin juin et s'interrompra début décembre, en lien avec le rythme de production de l'agriculteur.

Chaque semaine, nous avons le plaisir de découvrir un « panier » d'environ 4 kg de légumes bio de saison, cultivés à Herbeys et fraîchement cueillis. Il n'y a plus qu'à se mettre à ses fourneaux !

Les cinq familles de notre association qui participent à l'AMAP souhaitent renouveler l'expérience.

NDLR : Les AMAP, Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, sont des partenariats de proximité entre un groupe de consommateurs et une ferme, souvent située en zone péri-urbaine, se développant à partir de la vente directe par souscription des produits de cette dernière. Elles sont adaptées à tout type de production, et particulièrement à celle des fruits et légumes.

Les projets pour 2006 ne manquent pas :

Soirée « Contes et Noix » Sam. 21 janv.

Ce sera l'occasion de réaliser notre premier repas partagé, autour de plats à base de fruits à coque et de prolonger la soirée en mondant les dernières noix et en écoutant des contes. Marie-Louise Guyard nous charmera avec des récits d'Afrique et du massif de Belledonne.

Fête autour du four à pain. Sam 25 mars

L'idée démange certains depuis l'année dernière déjà... Il est temps de s'y mettre. Nous pourrions faire une première tentative lors d'un repas partagé, afin de vérifier le bon fonctionnement du four. Pour ensuite en faire une fête villageoise, par exemple lors du Comice Agricole qui se tiendra cette année à Revel début septembre.

Goûter chez Alain Pommard (en mai) :

Ce paysan-boulangier nous accueillera pour une dégustation de son pain. A nous d'amener tout ce que l'on peut étaler sur ses belles tartines : confitures, miel, chocolat, fromage, pâté....

Echange de plants en juin :

Avec un apéro, cette fois !

La fête de l'Eté en juin :

Allez, on remet ça, une buvette bio, on y prend goût...

Autour du four en septembre :

Toujours chez les Bollier, à Venon, venons nombreux cette fois !

Semaine du goût en octobre :

Dégustation de tartines aux milles saveurs, avec du pain bio de Revel, sur la place du village.

Assemblée Générale 2006 en novembre :

Avec dégustation de produits lacto-fermentés et fabrication de choucroute : C'est François Guyard qui nous initiera

Les projets restent sans suite immédiate

- Organiser un bal folk,
- Organiser une conférence sur les huiles essentielles,

Encore un dernier mot :

Bienvenue aux nouveaux arrivants à l'association ! (Odette, Sylvie, Matthieu, Frédéric...)

A la vue des nombreux projets envisagés pour cette année, chacun, chacune est sollicité pour mettre la "main à la pâte".

Matthieu participe à l'agrandissement du bureau qui fixera les responsabilités de chacun de ses membres lors d'une prochaine réunion.

ROC

DES JOURNEES NOIRES COMME ON LES AIME !

Dimanche 11 décembre 2005. Gymnase de Pont de Claix. Examen de passage pour ceux et celles qui souhaitent tenter d'obtenir le grade de **Ceinture Noire 1^{ier} DAN**.

4 élèves du club de REVEL se présentent :

- * BELLEVILLE Céline, 15 ans,

- × CHUITON Loïc, 18 ans,
- × GRAND-CLEMENT Aurore, 14 ans,
- × PELOSO Charlotte, 15 ans.

Ils sont prêts à faire la démonstration de leur savoir faire technique, dans quatre séries d'exercices notés en unité de valeur (U.V.) :

- × KI-HON : Techniques de défense et d'attaque en déplacements linéaires.
- × KI-HON IPON KUMITE : Défense et contre attaque face a une attaque définie.
- × KATA : Série de techniques enchaînées contre des adversaires imaginaires à exécuter dans un grand respect de la forme, 1 Kata libre + 1 Kata imposé.
- × KUMITE : Combat, gagner 3 combats / 5.

Cet examen se déroule à huit clos. Seuls les professeurs sont autorisés à assister au travail de leurs élèves, à condition qu'ils le fassent en toute discrétion.

Les évolutions des candidats seront sévèrement notées par 3 juges officiels de la commission des grades FFKAMA (fédération française de karaté et arts martiaux affinitaires). L'épreuve réussie se verra confirmé par un diplôme d'état.

Cet examen est très difficile. Trois des quatre élèves sont très jeunes et dans ce cas les juges sont encore plus exigeants. Qu'à cela ne tienne, nos candidates sont confiantes, elles se sont bien préparées et semblent bien gérer la pression. Notre stress d'instructeurs quant à lui est bien présent et nous les observons évoluer tous les quatre d'un œil critique en évaluant, de notre point de vue, leur chance de réussite. L'attente des résultats est véritablement très longue.

Le verdict sera sans appel, il tombe et va au-dessus de nos espérances : Céline, Loïc et Aurore sont reçus. 3 nouvelles ceintures noires à REVEL !

Un triple bravo et nos félicitations.

Charlotte n'obtient pas son UV kata. Par contre elle obtient ses autres UV avec d'excellentes notes. Elle repassera en mars 2006, uniquement l'épreuve KATA, avec de très sérieuses chances d'obtenir son 1^{er} DAN.



Explosion de joies, plusieurs années d'efforts récompensées, que du bonheur

Nous réitérons nos plus vives et heureuses félicitations à ces 4 élèves méritants, ils sont allés au-delà de nos pronostics et c'est une très grande satisfaction.

Leurs belles performances ont généré un regain supplémentaire de motivation chez tous les autres karatékas et aussi à notre niveau.

Nous avons aujourd'hui au ROC

- × 6 ceintures noires
- × 4 en cours de préparation pour les prochains examens, 2 en mars et 2 en juin.

L'aventure est loin d'être finie, il n'est pas prévu que nous nous endormions sur nos lauriers, le travail nous attend, suivi par du travail et encore du travail.

Bravo et un grand merci.

Gauthier, Jean Marc et Patrick.

L'APPAR *et le Moulin à Huile de Revel*



Moulin à huile de Revel

Ca y est !! Notre casseuse de noix est arrivée !!!

Achetée courant novembre, installée début décembre, elle est désormais opérationnelle dans son local sympa à coté de l'huilerie, c'est notre casseuse de noix.

Grâce à la subvention exceptionnelle donnée par la fondation du Crédit Agricole en mars 2004, L'APPAR a pu investir dans une casseuse de noix pour compléter sa gamme de prestations offertes au public.



Il a fallu faire vite, mais Jean-pierre y tenait, tout devait être prêt pour le début de la saison au plus tard début décembre. Débarrasser le local, préparer les niveaux pour la dalle, commander le béton, couler la dalle, refaire l'installation électrique du local, mais Jean-pierre est parti sans avoir vu la mise en place finale de la machine.

Aujourd'hui elle vous attend ! prête à vous casser vos noix pour une somme modique de 0.1 euros le kg de noix, les mouliniers de Revel vous accueillent sur RDV le vendredi ou le samedi durant toute la saison. Compter une heure de patience pour 60 kg de noix. Vous ne serez pas déçus du résultat, la machine casse la coque mais n'écrase pas le cerneau !! Rien de plus facile ensuite de monder.

Alors on compte sur vous pour le bouche à oreille afin d'en faire profiter tous vos amis, et en plus le moulin de Revel n'impose pas de quantité minimale.

Ouverture du moulin de Revel : le vendredi ou samedi sur RDV- fermeture annuelle début avril 2006. **Mais Attention, les prestations se font sur RDV.**

Venez nous voir à l'huilerie ou laissez votre message sur le tél-fax-répondeur suivant : **A. Polliet : 04.76.89.81.06 (répondeur)**

André, Charles, Marc, Georges, Philippe, Robert, Roger.



POISSONNERIE
LE PETIT
BATEAU

Gérald HUMBERT

4, rue Alfred de Musset • 38430 MOIRANS
Tél/Fax : 04 76 66 11 95
Portable : 06 08 34 94 04

sur vos marchés

La Vie Reveloise, L'Avis Revelois...

État Civil...

Décès

✠ MAIROT Bruno, décédé le 13 novembre 2005

✠ GIROUD Jean-Pierre, décédé le 23 novembre 2005

L'alambic

Autrefois à Revel, 7 maisons possédaient un alambic, au Mont, au Merger, aux Jaillels, aux Guimets, au Sauzet, aux Martinots et à Charrières Neuves. Il était installé dans une petite baraque à côté de la ferme ou dans le hangar. L'ameublement était rudimentaire : un siège, une table et un feu. L'alambic tournait de novembre à décembre, ou plus longtemps selon la demande, avec les fruits du quartier ou du hameau, en général des raisins et des prunes. Il y avait beaucoup de vignes à Revel en ce temps là, tout le monde avait sa vigne.

Chaque coulée prenait entre 4 et 5 heures, pour obtenir environ 10 à 20 litres d'alcool selon la qualité. Il y a eu des appareils plus rapides mais l'eau de vie était moins bonne.

Ce n'était pas à l'époque une activité qui réunissait les gens. On faisait son eau de vie tout seul, pas vraiment en cachette mais bon, on restait discret. Avant il fallait aller chercher son acquis au bureau de tabac et le remettre au propriétaire de l'alambic qui le faisait suivre aux douanes.

On payait au propriétaire le prix de la façon calculé au nombre de litres. Au-delà de 10 litres d'alcool, il fallait payer une taxe supplémentaire.

Un jour, à la fin de la guerre, les douanes sont venues percer tous les alambics ou enlever le serpentín pour que cesse cette activité. Seuls deux alambics ont été sauvés à Revel, l'un car un membre de la famille était prisonnier de guerre et l'autre avait enterré son alambic pour le cacher. Par la suite ces alambics n'ont pas

vraiment fonctionné longtemps. Le dernier a tourné jusqu'en 1960 et ensuite les propriétaires ayant décidé de cesser l'activité, ils ont demandé la résiliation de leur alambic auprès du bureau des contributions indirectes.

Les Revelois allaient faire leur gnôle à Saint Jean le vieux au café. Il fallait apporter son bois et surveiller sa distillation. Rapidement un alambic itinérant a pris le relais, c'était le père du bouilleur actuel.

En 1957, la transmission du droit de bouilleur de cru de père en fils a été abolie. Le conseil municipal de Revel à l'époque aurait voulu maintenir les droits des bouilleurs de cru, mais rien n'a été possible et pourtant chacun avait sa bouteille de gnôle en poche au cas où.

Aujourd'hui, tout le monde peut distiller ses fruits, à condition d'avoir un arbre fruitier. En 2007 les privilèges n'existeront plus, tout le



monde pourra faire de l'alcool en payant une taxe.

Il reste actuellement à Revel une vingtaine de titulaires du droit de bouilleur de cru, dont Séraphin Planet qui a été le dernier inscrit à Revel en 1955. Il fallait pour l'obtenir être agriculteur à plein temps.

Le traitement des raisins :

Après récolte, on met les raisins dans la cuve pour fermentation pendant 8 à 15 jours selon la chaleur extérieure.

On tire le vin. Ensuite avec le moult, ou la drache, on peut presser de nouveau pour faire plus de vin ou distiller le moult. Si on ne distille pas de suite, en attendant l'alambic il faut tarer les raisins (presser dur), les priver d'air en les recouvrant de cendres fines ou de plâtre et de journal pour ne pas les salir.

On peut aussi les mettre sur le pressoir à pommes, il se conserve 2 à 3 mois. Après on le donne à l'alambic, on fait chauffer et on obtient de l'eau de vie.

Lors de la deuxième coulée de vin, on peut également faire de la piquette. Il faut ajouter de l'eau, du sucre et laisser fermenter au moins 8 jours. Cela donne une boisson à 3-4°, pas forcément délicieuse qui s'appelle la piquette.

Pour ceux qui veulent retrouver le goût des diots cuits dans le moult de l'alambic voici la recette des Roussets : **saucisses cuites sur lit de sarments de vigne.**

Dans une grande casserole mettre de l'eau et du vin blanc de Savoie, un oignon piqué de clous de girofle, des sarments de vigne. On pose les saucisses et les pommes de terre sur les sarments, on couvre et on laisse cuire au moins une demi-heure.

Laurence Leroux

*Tous les commerçant
du marché de Revel
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour 2006
Et vous remercient
de votre fidélité*



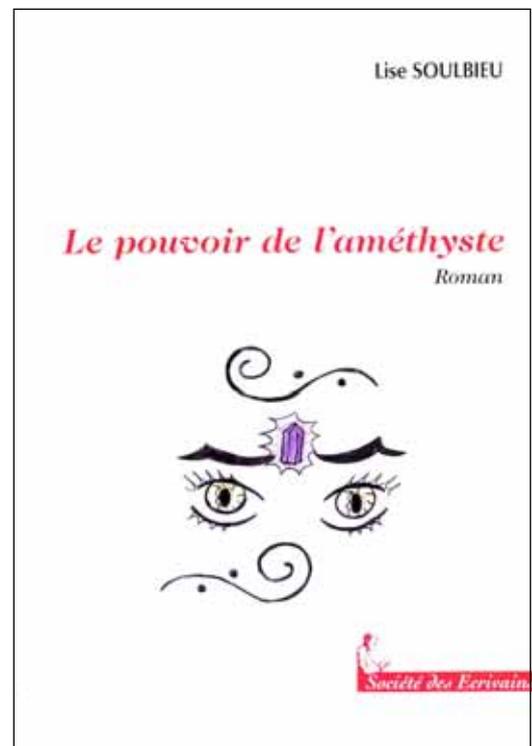
Histoire fantastique

A 13 ou 14 ans, qu'on soit fille ou garçon, on a souvent du mal à terminer une rédaction de 3 pages. Les multiples sollicitations de la télé, des SMS sur son portable ou des chat sur msn aidant, la concentration nécessaire aux travaux de longue haleine est difficile à trouver. C'est souvent le cas mais pas systématique, preuve en est le roman qui vient de sortir à la Société des Ecrivains : Le pouvoir de l'améthyste.

Ce roman mérite quelques lignes dans le Revel Dialogue car il a été écrit par une jeune Reveloise, alors en classe de quatrième. Aujourd'hui, Lise Soulbieu a toujours le même plaisir à écrire des « histoires drôles et fantastiques » et si vous la poussez un peu elle vous fera peut être lire la suite.

Le pouvoir de l'améthyste est en vente chez Arthaud pour 12 €

dm



Faisons enfin la paix avec nos jeunes !

Le jeune des banlieues métissées témoigne par sa violence de ne pouvoir se faire une place convenable et équitable dans une activité professionnelle et sociale. Il rêve d'un avenir comme tout le monde, possédant sa maison et sa voiture. Il rêve de s'installer dans une vie familiale,

alors qu'il va et vient entre révoltes et humiliations,

alors qu'il va et vient entre rues et prison.

alors qu'il va et vient à la recherche de son identité,

avec son maigre vocabulaire composé de français, d'arabe et d'argot, hérité des deux cultures qu'il côtoie.

Ce constat semble inapproprié à Revel où, contrairement à ce contexte de violences urbaines médiatisées et ses dispositions de couvre-feux de banlieues, nous sommes protégés par l'altitude de la commune, le pouvoir d'achat et la propriété privée. Les familles de Revel, dans leur majorité, souffrent peu de précarité et trouvent, dans ce nid naturel, les moyens d'assumer leurs responsabilités individuelles et collectives d'encadrement et d'éducatives.

Notre Village est à l'abri d'affrontements et d'incivilités réciproques, entre adultes et jeunes - pensons-nous ! Pourtant, par le passé et aujourd'hui encore, des violences et les dégradations sur des édifices publics et les biens d'autrui (détérioration de voiture, vol d'essence, incendies de poubelles...), laissent planer une certaine inquiétude pour leur avenir.

Face aux incivilités de leurs enfants, de nombreux parents baissent les bras, et laissent les jeunes à leurs difficultés d'adolescents. Si nous ne lui donnons pas une ligne de conduite à tenir dans les situations majeures de la vie, le jeune se perd. Il souffre de ne pas appartenir à la construction de notre société locale, nationale, politique, économique... Il est désorienté et impuissant à s'affirmer à partir des enseignements et de l'éducation venant des adultes responsables qui l'accompagnent vers son autonomie et son libre arbitre.

A l'inverse, il est fréquent de nous imposer par des mots et des punitions. Quand nous sommes à court d'arguments et que les mots nous manquent nous utilisons notre supériorité

physique et notre autorité. Nous exprimons notre violence sur les enfants. Ils en éprouvent un vrai désenchantement, une déception profonde et souvent un sentiment d'injustice. Ils nous répondent, à leurs tours, et à court de mots, de la même manière que nous nous sommes exprimés, ils traduisent notre violence. - « Boomerang » ?

Nul ne saurait être intelligent sans douceur, s'imposer par la force sera toujours la plus mauvaise solution.

C'est sans connaître la pauvreté de leurs moyens d'expressions que nous condamnons ces jeunes qui deviennent l'exact miroir de nos incapacités, de nos ignorances sur l'origine de la « sous-france », celle des pauvretés - Française et Maghrébine – celles des maltraitances qui leurs ont donné lieux de naissance - ici aussi à Revel, comme dans toute la France.

La discrimination actuelle exercée sur de jeunes enfants et les ados est-elle acceptable au regard de nos richesses, de nos politiques d'immigration, et de nos devoirs de parents, d'élus, d'enseignants, dotés de tous nos droits civiques ?

Je m'engage à ne pas laisser faire les politiques de violences locales et nationale qui font appel aux couvre-feux aux résonances historiques douloureuses qui ont conduit l'Algérie à la guerre civile. Je m'engage à ne pas laisser derrière moi des enfants innocents, blessés à vie et par l'horreur économique.

Plutôt que de les entourer de notre affection intelligente, l'Etat choisit, avec nous de rejeter les jeunes toujours plus loin d'eux-mêmes en les éloignant de leurs désirs d'épanouissement et de leurs ambitions à devenir ceux qu'ils sont - inéluctablement - des femmes et des hommes libres de notre république.

Nous sommes tous capables de leurs dessiner le bon chemin et d'orienter les égarements d'ados sans leurs faire subir toujours plus de violence !

Alain de Borniol.



Qui vole une bûche, brûle une caisse !

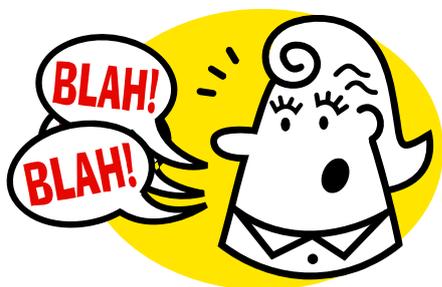
Printemps 2005, quelques jeunes de Revel et de la vallée se font un bivouac / Merguez à Freydière. Pour alimenter leur feu, certains d'entre eux vont prendre quelques bûches sur la pile de bois d'un particulier. Bêtise, incivilité et même vol, personne ne niera.

Un peu plus tard dans la nuit, une voiture est volée à Revel. Le ou les voleurs / chauffard rateront un virage et laisseront la voiture incendiée dans un virage de la route montant à Freydière.

Deux faits divers sans liens avérés mais la tentation est trop forte et l'occasion trop belle. Pourquoi donc ne pas lier ces deux affaires. Après tout, les jeunes « voleurs de bûches » étaient dans le coin. Alors, on peut tout inventer, et ressemblance des prénoms aidant, on peut même y mêler un copain de l'accusé (absent ce jour là), et pourquoi pas ses parents. Pour que ça vaille le coup on peut aussi transformer quelques propos, mélanger les noms des victimes et inventer des pressions pour taire l'affaire.

La rumeur est partie, elle enfle, elle vit sa vie sans contrôle, il restera toujours des traces.

Il ne faut pas croire qu'il y ait dans ces histoires, d'une côté le méchant qui fait naître la rumeur et de l'autre, tous des gentils qui ne sont que simples spectateurs. Il y a parfois une simple supposition, émise sur le coup de la colère et puis il y a nous tous, qui ne faisons qu'écouter, peut être répéter, et pour les plus malveillants, savamment alimenter et distiller la rumeur.



On blâmera tous les journalistes qui publient des informations sans en vérifier la véracité mais agissons nous différemment. Je me sens coupable si j'entends cette histoire et que je la répète, même à l'identique. Je me sens même coupable si je ne fais qu'écouter sans questionner car le colporteur malveillant s'enhardit et continuera son œuvre. Je n'ai pas fait preuve de beaucoup de courage en ne

demandant pas à mon interlocuteur quelles étaient ses sources et si il avait vérifié ses informations avant de les répéter

On conviendra que c'est la tradition d'échanger les dernières nouvelles du pays et qu'il ne faut pas voir malice partout. C'est vrai, je n'en retiens pas moins que le traditionnel « il paraît que » est une arme redoutable.

Dominique Maillet

Revel terre de Bio

Dans un cadre associatif ou simplement à titre personnel, les Revelois sont férus de nourriture de qualité et notamment du bio.

Tous les jeudis à la boulangerie Giroud, ils peuvent maintenant acheter leur pain au levain fabriqué à partir de farine biologique
(sur commande)

Stop et encore

Un Grand Merci - A tous ceux qui, à la descente ou à la montée, entre Revel et Domène, prennent nos enfants en stop. Ils leur facilitent la vie mais aussi la notre !

Cet esprit d'entraide est vraiment très appréciable, pour notre petit village, un peu éloigné des écoles et du reste !
Encore un grand merci à tous.

Sylvie TABARDEL-PIERRE

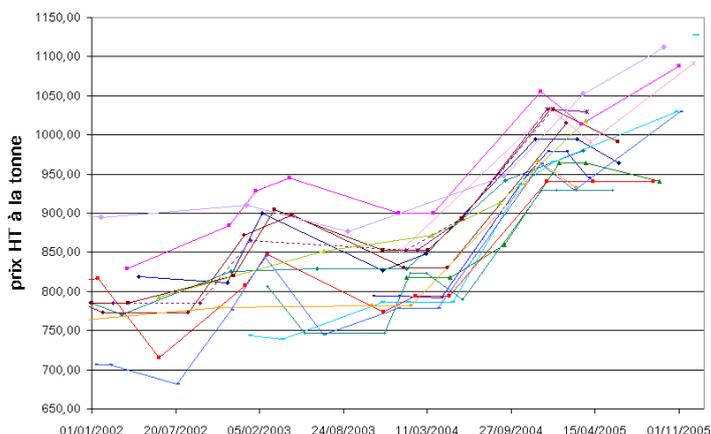
Une maman qui prend souvent des stoppeurs, mais dont les enfants remontent aussi très souvent en stop !

RevelGaz : **pourquoi payer plus cher ?**

Au mois de Juin 2005, un collectif baptisé "RevelGaz" s'est créé pour tenter de répondre à cette question :

Pourquoi est-ce que je paie mon gaz 50 Euros plus cher que mon voisin, alors que j'ai été

Comparatif depuis le 01/01/2002



livré le même jour, par le même fournisseur, et que nos contrats de livraison et nos consommations sont identiques ?

Une personne s'est proposée pour négocier avec chacun des 4 principaux livreurs de Gaz représentés (Totalgaz, Antargaz, Primagaz, Vitogaz). Nos négociations ont permis d'obtenir des conditions très intéressantes, avec pour la meilleure une remise de 300 Euros HT par tonne par rapport au prix barème (environ 1100 Euros).

Nous sommes arrivés aux conclusions suivantes :

- 1) Les prix pratiqués par les fournisseurs sont "à la tête du client" (si vous demandez une baisse de tarif on vous l'accorde sans trop de difficulté, si vous ne demandez rien vous payez le prix fort).
- 2) Chaque fournisseur fixe à sa guise son prix barème (également surnommé "prix couillon").
- 3) Les principaux livreurs de gaz sur Revel vont remplir la cuve de leurs camions au même dépôt à Domène, c'est donc exactement le même produit qui est livré quel que soit le fournisseur.

Le bouche à oreille a opéré, et à ce jour 5 réunions ont eu lieu et 30 personnes participent à RevelGaz. Pour étayer nos négociations, nous avons mis en place un tableau comparatif des prix, et une représentation graphique.

Une liste de diffusion d'informations par messagerie électronique a été mise en place.

Pour vous inscrire, envoyez un mail à RevelGazInfo@123interview.com. La prochaine réunion RevelGaz est planifiée pour le Jeudi 6 Avril à 20h30 à la mairie de Revel.

Adieu à Jean - Pierre **de ses amis de l'APPAR**

Tu avais l'habitude de nous surprendre mais là, tu as fait fort. Tu nous laisses, nous tes potes mouliniers de l'APPAR, sans voix.

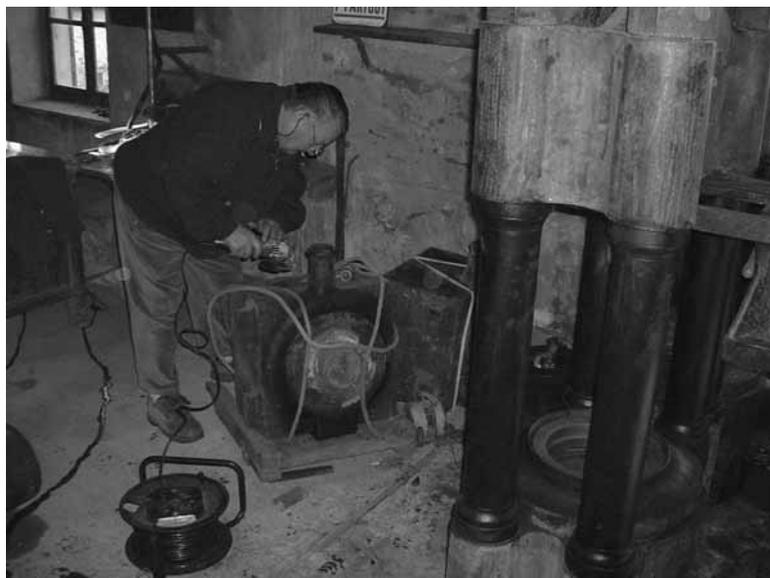
Partir brutalement comme ça alors qu'il y a encore 8 jours, tu étais avec nous pour couler la dalle en béton du local destinée à la casseuse de noix.

Aujourd'hui l'Appar, notre association pour la promotion du Patrimoine Agricole de Revel, vient de perdre son président. Elle vient de perdre celui qui a fait ce qu'elle est aujourd'hui, un élément moteur de la vie de notre village, un lieu d'échange et de convivialité, un lieu de rencontre de toutes les générations et de gens de tous horizons.

Jean-Pierre, c'est toi qui as su redonner vie à notre moulin de Revel. Ce n'était pas gagné d'avance mais c'est un projet qui te tenait à cœur car comme tu nous le disais, c'était ton père qui l'avait arrêté en 1958, et je me souviens de t'entendre dire qu'il serait fier de le voir fonctionner aujourd'hui.

L'Appar, c'est aussi la batteuse de Revel, les comices. là aussi, tu as été moteur pour redonner une seconde vie à nos comices de la CCBB, car en 1999, peu de monde y croyait encore au comice de Revel..

Mais toi, par tes encouragements, ton investissement, tu as su nous donner envie



de le remettre sur pied. Au fond tu étais un personnage très attaché à ton village, à son passé et à son histoire.

Il ne fallait pas te parler de l'enlèvement de l'arbre du clocher sans risquer de te mettre en colère, mais par contre que de parties de plaisirs quand avec Madeleine, Marc, André nous nous retrouvions pour raconter les histoires d'autrafé en patois de Revel..

Un sacré personnage, oui tu en étais un.

Ton franc parlé ne plaisait pas à tout le monde, qu'importe tu t'en moquais, les prises de gueule c'était un peu ta façon de t'exprimer. Ton apparence de gros dur ou de rustre, excuse-moi l'expression, impressionnait souvent mais ce n'était au fond qu'une façade, car tous ceux qui te côtoyaient, savaient que tu avais un cœur gros comme ça. Toujours prêt à rendre service à ceux qui faisaient appel à toi.

Bon c'est vrai comme tout un chacun, tu n'étais pas parfait, tu ne faisais pas toujours dans la dentelle avec ceux qui n'allaient pas dans le sens de tes idées.

Fier de ton travail, tu l'étais et ton génie de la bricole nous a bien aidés à l'huilerie. Jusqu'au bout tu as tenu bon, jusqu'au bout tu nous as prodigué tes conseils pour entretenir la machinerie. Ce moulin de Revel était devenu une de tes raisons de vivre.

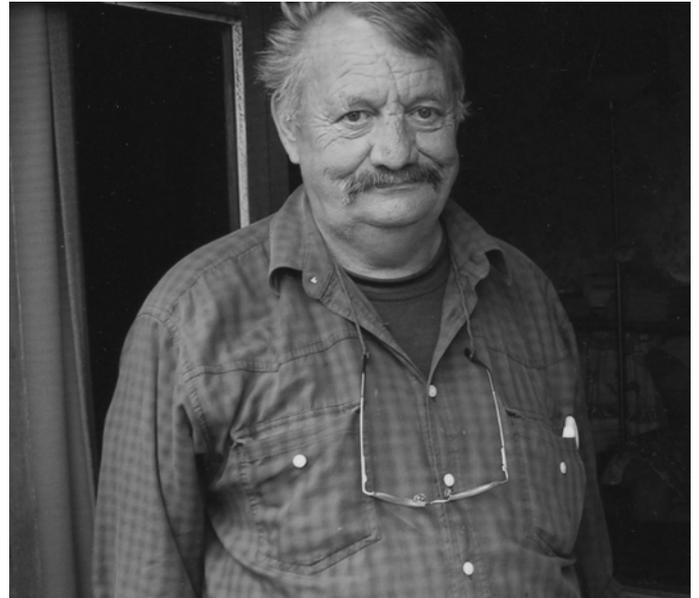
Jean-Pierre, nous te regretterons tous mais ta mémoire restera vivante au sein de l'APPAR et dans le cœur de tes amis.

Jean-Pierre, une vie bien remplie

Jean-Pierre est né en 43 aux Jaillets dans une famille de 2 garçons. Dès son plus jeune âge, il participe aux travaux de la ferme et rentre à Domène en centre d'apprentissage dont il sort avec un CAP d'ajusteur tourneur. Il exerce chez Prat à Domène puis aux ateliers Wagon à Brignoud. A 19 ans il part au service militaire juste après avoir rencontré Madeleine qu'il épousera en 68. En 73, il s'installe comme mécanicien dans le hangar attenant à la maison familiale des Jaillets. Par la suite, il construira son propre atelier rehaussé de sa maison.

Les clients viennent bien sûr de Revel et de Domène mais bientôt, le bouche à oreille faisant son œuvre, on viendra de bien plus

loin. Jean-Pierre est un passionné, les idées fourmillent et les réalisations suivent. Beaucoup à Revel connaissent sa machine à vis pour fendre les bûches mais il y eu aussi la tondeuse spéciale pour contourner les poteaux et la laveuse à salade. Les énormes copeaux de ferraille jonchent le sol de son atelier mais il excelle aussi dans la finesse comme pour la réalisation des tirelires en forme de tonneaux qu'il réalise pour ses petits enfants.



Très impliqué dans la vie publique, il fut conseiller municipal de Revel entre 79 et 85 et collabora beaucoup avec M. Savin conseiller général.

Toujours par mont et par vau, prêt à rendre service à l'un ou l'autre, il trouvait cependant le temps d'emmener ses enfants sur une foire agricole pour leur faire partager sa passion. Personnage haut en couleur et fort en gueule, Jean-Pierre ne mâchait pas ses mots et l'on pouvait redouter ses colères mais qui savait gratter sous ce côté bourru, découvrait une vraie sensibilité. Curieux de technique il l'était aussi des gens connus ou inconnus qu'il invitait volontiers à boire un coup chez lui.

Tombé malade au printemps 2004, une rémission l'avait replongé dans une activité débordante. La remise en marche de l'huilerie au sein de l'Appar restera sa dernière œuvre mais il avait encore des projets plein la tête quand une rechute l'a enlevé à sa famille en quelques jours.

Jean-Pierre, laisse sa maman, sa femme, ses trois enfants et ses quatre petits enfants bien tristes mais la tête pleine de souvenirs émus.

Dominique Maillet

Raoul

Septembre 1998, Raoul prend le « Relais » de Tony, qui après 4 ans aux commandes, part pour d'autres horizons. Même s'il n'habite pas Revel, Raoul n'est pas un inconnu car, natif de La combe de Lancey, il venait déjà tout jeune avec ses parents faire les foins à Revel. Le bar est une reconversion pour Raoul qui quitte ses responsabilités au sein d'une entreprise de nettoyage c'est aussi un retour aux sources car ses parents, en plus du travail à la ferme tenaient le bar restaurant de la Chapelle à la Combe.

La gestion d'un bar et d'une épicerie de village n'est pas de tout repos et Raoul n'avait pas le temps de chômer. Après avoir emmené Candy à son travail en milieu de nuit, il passait prendre ses commandes à l'Intermarché de Domène et remontait à Revel pour faire la mise en place. Vers 6 heures, les travailleurs matinaux aimaient prendre le café, le verre de blanc ou chercher de quoi se faire un casse croûte. Vers 8 heures c'est l'épicerie qui ouvrait ses portes. Toute la journée, Raoul se partageait entre le bar et l'épicerie et le soir, on pouvait parfois le voir jouer aux cartes avec ses copains

Au bar comme à l'épicerie, il y avait les habitués, ceux qui font que ce type d'établissement peut vivre, il y avait les occasionnels, les amateurs de café du samedi matin et ceux à qui au moment du repas, il manquait une plaquette de beurre ou une boîte d'œufs. Le relais nous manque à tous mais au delà du commerce et de ses avantages pratiques, il y avait le lien social que Raoul nous offrait avec son établissement, lieu de rencontre. Et puis il y avait l'homme, bourru, qui au début peu expansif, s'était peu à peu ouvert. C'est auprès des enfants qu'il avait le plus franc succès et il ne fallait pas les prier pour aller faire les courses.

Aujourd'hui, les grilles de chez Raoul sont définitivement fermées car il nous a quitté le 18 octobre dernier. Elles rouvrirons espérons le. Ce sera alors à nous tous de faire en sorte que cela dure, pour notre qualité de vie et aussi en souvenir de Raoul.

Dominique Maillet

Aux femmes, aux mères,
à ceux qui restent

Elles ne mangent plus la soupe à deux !
Elles ne mangent plus la soupe à deux,
Car les hommes sont partis.

Ils sont partis tous trois.
Tous trois, après un temps,
Qui leur fit espérer.
Devant la maladie,
Ils ont bien du céder.

Ils sont partis tous trois,
Laisant un certain vide,
Dans la vie de leurs proches,
Dans la vie reveloise.

Des vies si bien remplies
Ne laisse pas de regrets,
Justes des souvenirs
qu'on aime à partager.

Dominique Maillet

Championnats Départementaux de Cross

Dimanche 15 janvier 2006, par un beau soleil, dans le superbe parc du CREPS de VOIRON se sont déroulés les championnats départementaux de Cross.

Cette année, les athlètes de REVEL remportent trois titres de Champion Départemental

Chloé CHEVALIER en catégorie poussine, sa soeur Anaïs en benjamine et Antoine PETIPREZ en Junior.

Mais n'oublions pas les belles performances des autres athlètes revéolois :

Chlotilde CHAPUIS, 31^{ème} en Minimes
Vincent LOUBIE, 5^{ème} en Minimes
Virgil GADEBOIS en senior

C. Chevalier

La sortie sapin des CM2

Le samedi 1er Octobre, la classe des CM2 accompagnée de parents, de Francis (le garde forestier) et de M. Gavillon s'est rendue à Freydières pour planter des sapins. Francis nous montre les plants de sapin, il nous explique qu'il ne faut pas trop les exposer au soleil.



La maîtresse fait des groupes d'enfants (3 ou 4), chaque groupe a un parent accompagnateur.

Dans le champ, il y a des bâtons rouges et bleus qui forment des lignes, il faut planter les sapins en face d'un bâton de même couleur en les espaçant à un mètre les uns des autres. Nous commençons à planter avec des pioches, des pelles. Francis nous montre comment il faut creuser un trou, dégager l'herbe, mettre le sapin bien droit, remettre la terre et tasser avec les talons.

En tout, nous avons planté plus de 160 sapins. Dans 5 ou 6 ans ces sapins seront vendus au marché de Noël par les parents d'élèves.

La classe de CM2



Fête de la Saint Barnard

Le 3ième week-end de Janvier, c'était jadis la vogue d'hiver de Revel ou la Fête de la Saint Barnard.

Il y a bien longtemps qu'elle n'est plus fêtée sur Revel car même nos anciens encore parmi nous aujourd'hui ne s'en souviennent plus et ne l'ont pas connu . Pourtant cette vieille photo des années 1910 -1920 montre que la Saint Barnard, fête des laboureurs et des vigneron, a belle et bien été fêtée sur Revel. Au premier plan, l'hôtel de Belledonne avec son bar et ses deux platanes, sur la droite l'épicerie Peronnard. Sur la photo, 4 personnages au premier plan dont l'un pourrait être M.Riboud, maire de Revel. Le texte ci-dessous a été rédigé par Pilot de Thorey qui a été archiviste à Grenoble et maire de Corenc de 1848 à 1865. Voici ce qu'il a écrit :

Cette fête dont l'ancien usage se perd chaque année existait autrefois dans presque toutes les paroisses et se célébrait ordinairement comme on le fait encore dans quelques localités le jour de la Saint Vincent. Cette fête se passait en festins, en danses et amusements dont l'un consistait principalement à promener dans la traversée du village et à conduire jusqu'au bourg voisin

ou jusqu'à la ville la plus proche un boeuf orné de rubans et monté par Bacchus. Saint Vincent a été choisi patron soit des laboureurs soit des vigneron à cause du mot vin (vinum) qui entre dans la formation du nom de ce saint. Une raison analogue (valere : être fort, avoir de la force) a fait choisir Saint-Valentin pour ce même patron. Il faut ajouter que dans d'autres communes notamment sur l'autre rive de l'Isère, les anciens se souviennent que la Saint Barnard était, il n'y a pas si longtemps fêtée, par une messe, au cours de laquelle des brioches étaient distribuées et un bayart (petit tombereau) décoré de guirlandes et de produits de la terre était béni.

Mais qui était Saint Barnard ? St BARNARD (BERNARD, BERNHARD) : né en 777 près de Lyon, il restaura le monastère d'Ambourney en Bresse dont il devint moine, puis higoumène; puis en 810, consacré Archevêque métropolitain de Vienne en Dauphiné ; confesseur de l'Orthodoxie contre l'adoptianisme de Félix d'Urgel, et défenseur des saintes Icônes contre l'iconoclasme mitigé des conciles de Francfort et de Paris, il fut l'un des plus influents hiérarques orthodoxes de son temps; il fonda en 837 le monastère de Romans-sur-Isère, où il devait être enterré (+ 841 ou 842). St-Bernard de Vienne : patron des agriculteurs, des fermiers et des travailleurs agricoles.



Vous en savez plus sur cette photo, les personnages ou sur la Saint Barnard sur Revel ? Vous avez des vieilles photos de Revel que vous pourriez mettre à disposition quelques jours le temps de les dupliquer ? alors contacter moi :
Philippe Desbuisson
au tél : 04.76.89.80.72
ou email :
desbuisson.philippe@free.fr

A voir en
mairie
jusqu'à la
mi février

Expo photo Revel 2005

Petites Annonces

- * Perdu le 18 novembre, aux Guimets à Revel, un chat, noir et blanc avec une longue queue très touffue, sans collier, 8 mois, mâle, castré. Merci de joindre Nathalie et Richard au 06 10 34 2138.
- * Perdu le soir d'Halloween dans le quartier des Vernes, lampe frontale de marque Peltz. Merci de contacter Arthur Piney au 04 76 89 84 90
- * Gîte à louer ! Nous vous proposons un gîte totalement indépendant et entièrement équipé pour 4 personnes. Vous pourrez loger votre famille ou vos amis pour une nuit; un WE ou pour une semaine. Contact : Famille Delgado 04.76.89.12.90
- * "Si on se faisait une petite sortie ce soir?" Problème : qu'est-ce qu'on fait des enfants ? Et oui, enfants = pas de sortie... Appelez-moi, je m'entends bien avec eux et ensemble on rigole bien. Libre le WE, certains soirs et pendant les vacances. Laetitia au 04 76 89 83 69
- * Je m'appelle Caroline et j'habite le centre village. Je me propose pour garder vos enfants le soir en semaine ou le week-end. Caroline Maillet, les Contamines 04 76 89 84 60.
- * Pour vous aider à recevoir votre famille ou vos amis sur Revel, nous mettons à votre disposition un gîte tout confort, 5/6 personnes. Formule WE ou semaine. Famille Desbuisson. Tel 04 76 89 80 72
- * Bonjour! Je suis élève en terminale ES et je suis disponible pour de l'aide aux devoirs de niveau collègue ainsi que pour du baby-sitting les soirs de semaine et le dimanche. Marion FANDRE 04.76.89.85.02
- * Etudiante avec expérience, 2^{ème} année de médecine (projet pédiatrie) garde enfants en soirées et WE ou à l'occasion d'évènements exceptionnels (mariages, anniversaires, ...). Donne également cours de soutien toutes matières école primaire, SVT, français jusqu'à la terminale. Tarifs CROUS : contacter Brunelle LOTITO – 06 72 31 59 20
- * A louer sur Revel maison neuve meublée 150m² 4 chambres, séjour avec cheminée, salle à manger, cuisine équipée. Chauffage central fuel, sur terrain clos de 1000m² environ. Tél. 06.29.71.16.02



**VOUS SOUHAITEZ VENDRE UN BIEN
UNE VILLA, UN APPARTEMENT,
UN TERRAIN.**

CONTACTEZ-NOUS !

AGENCE COTE (PIANTINO.M)

Tel. 04 76 89 95 12 – Fax. 04 76 89 91 75

Agence-cote@wanadoo.fr / www.agencecote.fr

Agenda

Février

- ☞ Du 20 au 22 Sorties jeunes (Karting, Laser Games, piscine...)
- ☞ 26 au 4 (03) Séjour ski surf à Vaujany

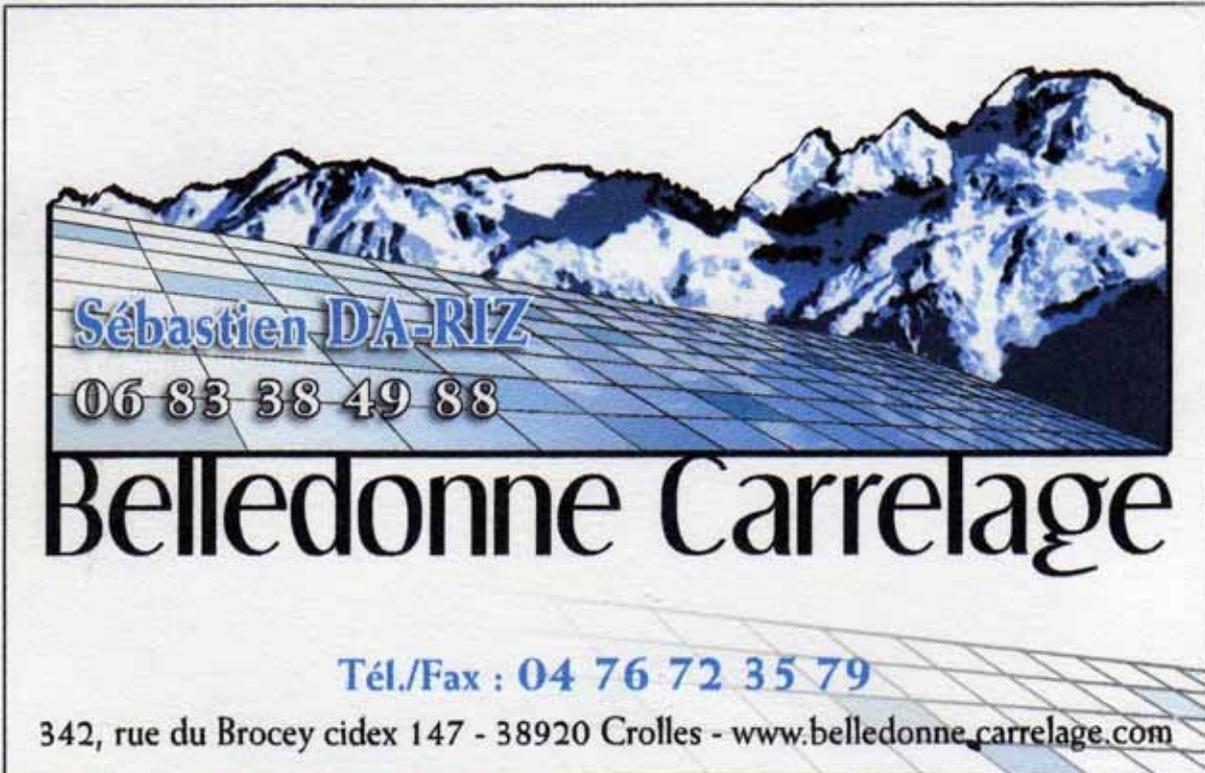
Mars

- ☞ Samedi 25 Association pour une alimentation de qualité, fête autour du four à pain

Avril

- ☞ 24 au 28 Centre de loisir – vacances de Pacques

Notez d'autre part sur vos agenda la date de la Vogue cette année fixée au 8 juillet



Sébastien DA-RIZ
06 83 38 49 88

Belledonne Carrelage

Tél./Fax : 04 76 72 35 79
342, rue du Brocey cidex 147 - 38920 Crolles - www.belledonne_carrelage.com